

Nouvelles Communes

Octobre 2005

Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles

N°6

Sommaire

Finances

Finances communautaires

p. 2

Voirie

Voirie

p. 4

Statuts

L'intérêt communautaire

p. 5

Culture

Actions culturelles

p. 6

Ados

Les activités pour ados

p. 7

Sport

Equipements sportifs

p. 8

Jumelage

Comité de Jumelage

p. 9

Environnement

Ordures ménagères et balayuse

p. 11

Economie

Développement Economique

p. 12

Pays Loire Nature

Le Contrat de Pays

p. 14

Animation

Marché nocturne

p. 15

Divers

A28 - Balade de l'image

p. 16

Edito



Nos communes, tout comme notre pays, ne peuvent plus vivre isolées dans un monde en grande évolution. Face à la complexité des problèmes et aux investissements nécessaires, les coopérations, sous toutes leurs formes, sont devenues indispensables.

Pour nous c'est principalement l'intercommunalité.

Nos communes sont engagées depuis 6 ans dans une communauté de communes, élargie depuis le début de cette année à 10 communes, suite à l'adhésion de PERNAY, mais aussi dans le Pays Loire Nature (Nord Ouest de la Touraine). L'objectif est d'introduire plus de cohérence dans l'aménagement global du ¼ Nord Ouest de notre département : voiries, infrastructures sportives et culturelles, urbanisme, développement économique et emploi, préservation du patrimoine rural et culturel, tourisme, etc.

Dans ce nouveau contexte, existe toujours le risque d'un fossé entre élus et citoyens. Ces derniers ayant parfois du mal à comprendre le fonctionnement et la logique de toutes ces instances, et, de ce fait, à accepter certaines orientations ou initiatives. Un effort, réciproque et permanent, d'information devient de plus en plus nécessaire. C'est l'objectif de ce bulletin annuel.

Dans ce numéro vous pourrez prendre connaissance de l'évolution récente de notre communauté et de ses projets, qui vont contribuer au développement et à l'enrichissement (dans tous les sens du terme) de notre territoire. Vous pourrez également recueillir des informations sur le Pays Loire Nature, cadre plus large dans lequel s'inscrit notre propre développement.

Il existe aussi d'autres sources d'informations. La communauté de communes met à votre disposition, dans les 10 mairies, les rapports que la loi oblige de rendre accessibles au public : le rapport d'activité par le service ordures ménagères, les bilans d'activités de l'ensemble des services de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles. Si les élus ont un grand devoir d'information, les citoyens, de leur côté, ont les moyens de s'informer qu'ils n'utilisent pas toujours complètement.

Alors, bonne lecture. Nous sommes toujours à votre service pour tout complément d'information.

Le Président,
Joël PELICOT

Finances DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'ANNEE 2004

Les 3 comptes administratifs ont été adoptés en mars 2005 lors du vote des budgets.

Pour le budget général, c'est à dire toutes les activités à l'exception du service des "ordures ménagères" et du développement économique, les résultats sont résumés dans le tableau 1 pour le fonctionnement, et dans le tableau 2 pour l'investissement. Les recettes de fonctionnement ont été de 1.879.233 € et les dépenses correspondantes de 1.331.233 € ; donc un excédent de 548.020 € dont une bonne partie a été versée à l'investissement (autofinancement). En investissement, les dépenses se sont élevées à 1.668.019 € (dont 1.551.262 d'opérations réelles) pour 1.104.808 de recettes auxquels s'ajoute un excédent 2003 de 556.661 €. Dans ce domaine les informations d'un seul exercice reflètent mal la réalité, car de nombreux programmes s'étalent sur plusieurs exercices et les subventions nous parviennent avec "un certain retard"... Les principaux programmes d'investissement sont présentés dans le tableau 3. Les travaux de voirie sont, cette année encore, le premier poste de dépenses. Sur le terrain, cela commence à se voir...

Le budget "ordures ménagères" est indépendant du budget général et doit s'autofinancer (vérité des prix). En 2004 les dépenses de fonctionnement ont été de 680.904 € pour une recette de 775.735. En investissement pour 71.235 € de dépenses nous avons perçu 36.371 € de recettes. En début d'exercice un excédent antérieur (2003) de 223.293 € est venu s'ajouter aux recettes de 2004.

Le budget "action économique" bénéficie d'une recette en provenance du budget général. En fonctionnement, les dépenses ont été de 335.700 € pour des recettes s'élevant à 956.444 €. Le plus gros des dépenses correspond à des opérations d'ordre que l'on retrouve en investissement.

En investissement, outre la part d'autofinancement venant du fonctionnement, on observe, comme ressource, les loyers de locaux. L'investissement représente la majeure partie du budget, soit 1.259.870 € de dépenses pour 1.166.637 € de recettes. Les principaux programmes ont concerné : 1) la zone d'activité de NEUILLE (282.808 €) subventionnée à raison de 78.926 €, 2) le bâtiment neuf de la zone de SAINT ANTOINE pour 190.757 € en dépenses et 205.060 € de recettes (subventions), 3) la zone d'activité de SAINT ROCH pour 133.456 € de dépenses. Comme pour le budget général, il faut se rappeler qu'en matière d'investissement les opérations se déroulent sur plusieurs exercices et que les subventions nous parviennent plusieurs mois après la fin des travaux.

Des détails de ces opérations réalisées grâce à ces budgets (voirie, ordures ménagères, développement économique...) sont donnés dans les articles correspondants de ce bulletin.

L'ANNEE 2005

Les votes des budgets 2005 ont eu lieu en Mars de cette année.

Budget général équilibré à 2 124 539,99 euros en fonctionnement et 3 987 573,46 euros en investissement.

Budget "ordures ménagères" équilibré à 1 103 941,54 euros en fonctionnement et 137 278,46 euros en investissement.

Budget "développement économique" équilibré à 670 754,72 euros en fonctionnement et 1 925 694,48 euros en investissement

EVOLUTION DE NOS FINANCES

Entre 2001 et 2004 nos recettes nettes de fonctionnement (budget général) ont augmenté d'un peu plus de 30%. Nous entendons par recettes nettes : la dotation de l'Etat, le fonds national de péréquation de la TP (taxe professionnelle) et la TP nette, c'est à dire la TP brute dont on a soustrait les reversements

aux communes de la TP de 1999 (avant l'entrée en communauté de communes), et à laquelle on a ajouté les charges transférées des communes à la CCGC (essentiellement la voirie). En 2005 nos recettes prévues sont en forte augmentation, du fait de l'entrée de la commune de PERNAY dans la CCGC.

La figure 2 permet de suivre l'évolution des nos dépenses nettes de fonctionnement pour quelques chapitres importants. Les dépenses nettes sont la différence entre les dépenses brutes et les aides diverses correspondantes (CG, Région, Europe, particuliers). Par exemple, pour le personnel il s'agit de la différences entre les salaires et charges d'une part et les aides à l'emploi (emploi jeune) d'autre part. La fin progressive des emplois "jeune" explique l'augmentation régulière de ce chapitre.

CONCLUSIONS

La situation financière de nos budgets est satisfaisante. La progression de nos recettes et de nos dépenses suit le haut de la fourchette de notre prospective, qui est remise à jour régulièrement. Lors d'un audit du Trésor Public il nous a été signalé que notre rapport investissement/ budget total était au dessus de la moyenne des communautés de communes ; ce qui signifie que nous investissons pour l'avenir grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Bernard LECLERCQ
Vice Président,
chargé des finances

Figure 1

Evolution des recettes nettes de fonctionnement entre 2001 et 2005

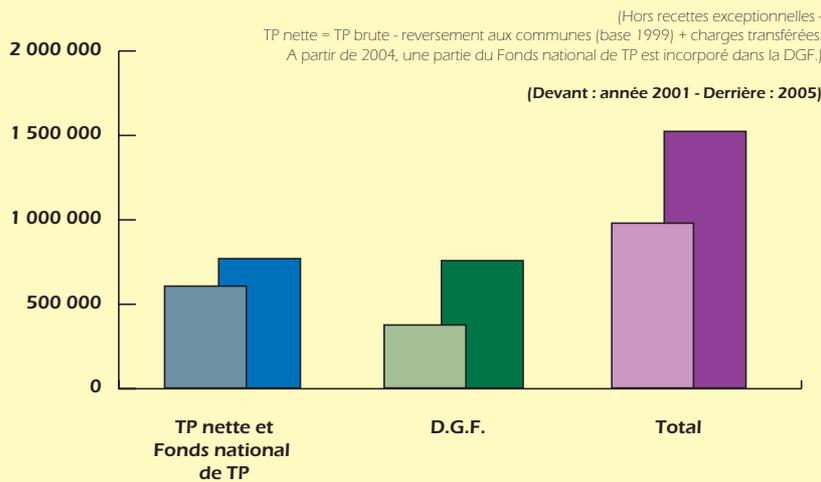


Figure 2

Evolution des dépenses nettes de fonctionnement entre 2001 et 2004

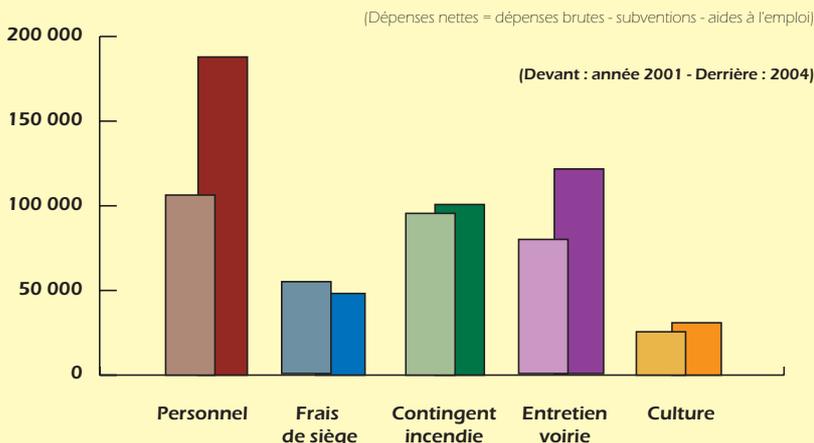


Tableau 3

Budget 2004 - Programme d'investissement

	Dépenses	Subventions
Achat de matériel	19.623	8.273
Entretien de bâtiments	2.884	0
Voirie	825.549	0
Voirie Pernay/La Membrolle (1)	35.175	134.455
Site des Rouchoux	99.312	39.758
Salle socio-culturelle (1)	109.436	0
Plateaux sportifs (1)	17.297	104.361
Salles de sport (1)	26.784	0

(1) Décalage de subventions par rapport aux dépenses

Tableau 1 - Budget Général

Compte Administratif 2004
Fonctionnement

Recettes

Produits des services	4.780
Impôts et taxes	950.052
DGF et Péréquations TP	753.039
Autres produits de gestion	36.784
Atténuation de charges (emploi jeune)	36.067
Divers	98.511
TOTAL	1.879.233

Dépenses

Charges générales (énergie, fournitures)	242.940
Charges de personnel	228.229
Intérêts des emprunts	6.204
Autres charges (élus, missions, asso....)	571.740
Divers	282.100
TOTAL	1.331.213

Tableau 2 - Budget Général

Compte Administratif 2004
Investissement

Recettes

Fonds propres	202.882
Subventions (CG., Région...)	291.163
Opérations pour compte de tiers	589.854
Divers et opérations d'ordre	198.005
Excédent 2003	556.661
TOTAL	1.838.565

Dépenses

Capital des emprunts	26.028
Travaux et équipement	1.136.910
Opérations pour compte de tiers	338.324
Opérations d'ordre	116.757
TOTAL	1.668.019

Voirie

Depuis 2000-2001, la communauté exerce avec de gros efforts sa compétence en matière de gestion de la voirie. **Le réseau d'intérêt communautaire représente plus de 62% du total des voiries communales, soit 105 kms.** Il s'est agrandi récemment avec l'intégration de la commune de PERNAY dans notre communauté ; ainsi un peu plus de 8 kms (VC3, VC4, VC8 et VC12) se sont ajoutés à la longueur déjà entretenue par la CCGC.

Pour 2005, en cours, ce sont 600.000 euros qui sont investis pour un ensemble d'interventions touchant le confort des usagers, la sécurité des voiries et la pérennisation du réseau.

Les travaux, purement de réparation, ont été réalisés pour 138.000 euros sur SEMBLANCAY (liaison du Serrain au bourg). plus de 26.000 euros sur cette même commune pour le traitement des carrefours de la voie du Roussay avec la RN138, et celui du CD28 au Nord, 50.000 euros afin de poursuivre la réfection, avec élargissement, de la liaison NEUILLE-PONT-PIERRE avec PERNAY au delà de l'Iverserie. Enfin, 15.000 euros à CHARENTILLY pour le renforcement des bas-côtés sur la liaison de cette commune avec SAINT ROCH. Ces travaux, réalisés de façon non satisfaisante, seront repris cet automne.

D'autres opérations, relevant de désordres datant de 2004, ont été engagés pour 90.000 euros (reprise de la liaison Serrain-SONZAY, purges sur SAINT ANTOINE au lieu-dit "La Prévenderie", liaison à ROUZIERS à "La Houssaye"). Les travaux en litiges sur BEAUMONT à "L'Encloître" seront finalisés à l'automne, ainsi qu'une petite intervention sur SAINT ROCH (route de l'Aubois). Les crédits

n'étant pas tous utilisés, il a été décidé de faire cette année une tranche supplémentaire de la liaison NEUILLE-PERNAY, afin de finir cette voie entamée depuis 3 ans, pour 110.000 euros.

La pérennisation des voies a amené le Conseil communautaire à décider d'un tableau de limitation de tonnage pour les camions. Les 250 panneaux nécessaires seront achetés cette année.

Nos routes sont supportées par endroits par des ouvrages d'art et d'hydraulique. Un marché de réparation les concernant est en cours (6 ponts sur l'axe BEAUMONT-CERELLES, via ROUZIERS, et 1 à NEUILLE mitoyen avec la commune de SAINT PATERNE). Montant estimé : 156.000 euros. Une DGE a été obtenue à cet effet en 2005.

Les 10 communes se sont mises d'accord pour étudier un marché commun d'éclairage public assurant une meilleure gestion, tant matérielle que financière par les communes elles-mêmes. Nous en reparlerons quand celui-ci sera plus avancé.

En liaison avec la commission "Environnement", nous avons travaillé à l'acquisition d'une balayeuse communautaire qui est entrée en service dans chaque commune à compter de la fin septembre.

Nous apportons donc depuis 5 ans des réponses concrètes aux multiples besoins en matière de déplacements. Cela commence à se voir sur le terrain, pour le bien et la sécurité de tous.

*Alain ENAULT,
Vice Président*



L'intérêt Communautaire

Les compétences exercées par notre communauté de commune (C.C.G.C.) ne sont pas les mêmes que celles des communes. Lorsque l'échelon communal est plus apte que celui de la communauté à prendre en charge une mission de service public, autant conserver la responsabilité communale de cette compétence ; c'est ce qu'on appelle le principe de subsidiarité. En revanche il revient à la C.C.G.C. de se charger des compétences qui concernent un ensemble ou toutes ses communes ; c'est ce qu'on appelle l'intérêt communautaire. Cette règle évite aux communes de se décharger un peu facilement (voire de façon abusive) de leurs responsabilités en les "mettant sur le dos" de la communauté. L'Etat a donc demandé à toutes les communautés (communautés de communes ou d'agglomération) de définir de façon précise l'intérêt communautaire. C'est ce que vient de faire notre communauté.

Action de développement Economique :

□ Etudes, acquisition, création, aménagements, gestion et entretien des zones ou parc d'activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires et touristiques, existants ou à créer, d'une surface au moins égale à 1 ha restant à créer à la date de l'adoption des présents statuts.

Actions de développement économique :

- acquisitions, action de promotion, de gestion et de valorisation des sites d'accueil d'entreprises, des bâtiments industriels, commerciaux ou artisanaux des zones d'activités communautaires existantes
- concertation et recherche systématique de subventions pour les projets locaux de développement économique.
- A l'extérieur des zones d'activités communautaires, les implantations de PME, d'entreprises artisanales ou commerciales comportant six salariés et plus.
- Etude et promotion des énergies renouvelables et du développement soutenable.

Actions économiques dans le domaine touristique :

- investissements touristiques d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les investissements à réaliser sur le territoire de la communauté de communes inscrits dans l'analyse touristique réalisée dans le cadre de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Pays Loire Nature
- accompagnement de projets privés, y compris dans le domaine agricole dans le cadre des aides légales.

Protection et mise en valeur de l'environnement :

□ Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

□ Déchetterie et centre de tri : étude, réalisation et gestion (directe ou déléguée)

□ Promotion des actions de tri sélectif et de réduction des déchets à la source

□ Action paysagère et foncière : étude, acquisition et gestion de domaines fonciers, dans le cadre de création de structures communautaires de tourisme et de loisirs.

□ Création et balisage de circuits de randonnées pédestres communautaires. (selon tableau joint)

□ Actions d'intérêt communautaire inscrites dans la charte d'environnement sur le territoire de la communauté de communes.

Création ou aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire :

□ Sont d'intérêt communautaire les voiries de liaison entre les communes, autres que départementales ou nationales ainsi que les voiries de raccordement de la communauté en direction des centres d'activités périphériques (selon tableau joint) et leurs accessoires de voirie

□ Action hydraulique : travaux de curage de fossés et petits travaux connexes de drainage d'eaux superficielles concernant les voiries d'intérêt communautaire.

□ Acquisition de matériel d'entretien d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les matériels d'entretien utiles aux communes représentant la majorité qualifiée des communes.

□ Création et gestion de circuits de cyclotourisme d'intérêt communautaire (selon plan joint)

Politique du logement et du cadre de vie :

□ Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur des personnes défavorisées.

□ Mise en œuvre des outils de programmation

et d'études dans les domaines de l'habitat : PLH, OPAH, façades, logement de dépannage

□ Aide à la création de structures d'intérêt communautaire dans le domaine de la petite enfance. Sont d'intérêt communautaire des structures accueillant des enfants d'au moins trois communes.

□ Etude des actions nécessaires à l'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental

□ Acquisition et gestion de l'immobilier abritant le Trésor Public.

Loisirs, Sport, Culture :

□ Investissements immobiliers : création d'équipements ou réhabilitation des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les équipements qui sont utilisés par trois communes au moins.

□ Sur la base d'un programme d'équipement à l'échelle communautaire, la communauté de communes pourra verser un fonds de concours pour aider les projets communaux.

Actions d'intérêt communautaire :

La communauté prend en charge les intervenants musicaux, sportifs, éducatifs, culturels dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les actions faisant l'objet d'un programme mené par la Communauté de Communes sur le territoire de trois communes ou plus.

□ Acquisition, entretien et mise en commun de matériel d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire les matériels devant être utilisés par trois communes au moins.

La prise en charge financière du contingent incendie de chaque commune.

Bernard LECLERCQ
Vice Président

Petite enfance - Jeunes Ados

CULTURE

PETITE ENFANCE

Pendant cette année 2005, j'ai participé au travail de la commission départementale de l'accueil des Jeunes enfants dont le but est de favoriser notamment :

- 1°) La cohérence des politiques et des actions en faveur de l'accueil des jeunes enfants dans le département
- 2°) Le développement des modes d'accueil
- 3°) L'information et l'orientation des familles
- 4°) L'égalité d'accès aux modes d'accueil
- 5°) La qualité des différents modes d'accueil

Pour répondre à l'obligation d'améliorer la qualification des professionnels, la commission propose deux actions :

- la création de relais assistantes maternelles (R.A.M.) pour l'accueil individuel.
 - la validation des acquis par l'expérience (V.A.E.) pour l'accueil collectif.
- Je proposerai au conseil communautaire de travailler dans ce sens.

JEUNES ADOS

Je laisse Isabelle Beaudeau vous présenter le bilan des activités 2005.

Pour améliorer notre politique vis à vis des ados, nous travaillons sur les périodes actuellement non occupées comme les mercredis et les samedis, et sur la tranche d'âge "difficile" des 12 - 13 ans.

En 2006, il y aura aussi un projet important avec le camp européen pour les ados polonais, allemands et français qui se déroulera sur notre territoire.

CULTURE MUSIQUE

Peu d'activités culturelles cette année. Seul le théâtre pour les enfants a été reconduit.

Nous travaillons dès maintenant à la gestion de la future salle culturelle communautaire prévue en 2007.

En ce qui concerne l'école de musique, la communauté de communes a confirmé la subvention. En revanche, il faudra aborder avec la commune de Neuillé Pont Pierre, le soucis des locaux qui abritent actuellement cette école. Ce sont des préfabriqués qui n'offrent plus le confort nécessaire.

Jack LISSANDRE
Responsable de la Commission

Les Jeunes Ados

DIJ : Développer les initiatives pour et avec les jeunes

Le service jeunesse propose régulièrement pendant les vacances scolaires et en semaines, des loisirs pour les adolescents de 13 à 18 ans.

Les objectifs premiers du service et de sa Commission sont :

- de proposer des loisirs aux jeunes à des prix attractifs.
- de permettre aux jeunes d'être acteur de leurs propres projets de vacances et de loisirs.

L'organisation, la gestion, le suivi et l'encadrement des actions sont pris en charge par Isabelle BEAUDEAU. Un ou plusieurs animateurs (trices) diplômés travaillent ponctuellement sur chaque période de vacances scolaires afin d'assurer un encadrement de qualité pour les jeunes et les familles.

Des activités pour les ados pendant les vacances...

Un choix de formules d'activités sportives, culturelles et de loisirs pendant les vacances scolaires (hormis Noël). La pléiade d'activités réalisées en 2005 !

- Soirées à thème (Soirée du nouvel an chinois...).
- Activités sportives (squash, badminton, escalade sur roches, street hockey, roller, skate, escrime, boxe, descente de la Loire en canoë).
- Des sorties (cinéma, bowling, patinoire, roller park, fantasy forest, laser game, ...)
- Des jeux ludiques : festival du jeu d'Avoine, multiloisirs (jeux de sociétés, jeux de rôles...), grands jeux en forêt.
- Des deux ateliers scientifiques (micro fusées et boomerang).
- Des journées de pêche.

- Des activités culturelles et artistiques : danse hip hop, atelier de percussion, confection de bijoux en perles.

DES PROJETS à l'initiative des jeunes

Les jeunes proposent et suggèrent des activités. Dans cette perspective et toute l'année, les jeunes sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets avec pour cette année 2005 : le club warhammer, le club de jeux en réseau, et enfin deux camps d'escalade sur roches . Voici quelques détails.

Club Warhammer

Cela fait maintenant deux ans que le club existe et réuni à chaque rencontre une quinzaine de jeunes passionnés des jeux de rôles et de plateaux aux thématiques fantastiques et variées (warhammer, seigneur des anneaux...).

Le club propose aux joueurs de mutualiser les moyens, d'acquérir des outils, de la peinture à moindre coût et d'organiser des tournois.

De janvier à juin 2005 ont eu lieu trois rencontres par mois :

Un mercredi de 14h à 18h et le samedi aux mêmes heures pour faire des mini combats et alterner avec un autre atelier de confection de décors.

Un vendredi par mois pour les campagnes.

D'autres animations Warhammer ont eu lieu également pendant les vacances scolaires. En effet, c'est avec enthousiasme que les jeunes du club ont reçu le club de Warhammer de l'Aubrière (Fondettes). Un moment synonyme d'échange entre passionnés qui ne demande qu'à être renouvelé pour cette nouvelle année.

Les activités du club se poursuivent jusqu'à la fin de l'année avec quelques variations d'horaires et de jours.

De nouvelles idées et propositions nées de la part des participants (organiser un grand jeu de rôle en forêt, festival du jeu d'Avoine 2006, se rendre à un championnat de wargames...).



Club de jeux en réseaux

Les jeunes participants aux activités ont sollicité le service jeunesse pour mettre en place des après-midi de jeux en réseaux. L'activité existait déjà dans le cadre des actions de Form'ados mais la demande était progressive. Ainsi de mai à juin 2005 ont eu lieu des journées de jeux en réseaux à raison d'une fois par mois.

Au programme 5 heures de jeux sur ordinateur et une pause repas le midi pour faire une coupure. Le club reprendra du service pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Camps escalade sur roches

Les projets n'auraient pas eu lieu sans la dynamique d'un groupe de passionnés d'escalade. En effet, une douzaine de jeunes se sont retrouvés pour organiser deux séjours pour pratiquer de l'escalade sur roches. Un premier camp pendant les vacances d'avril à Saulges (72) et un second à Angles sur l'Anglin (86). Les adolescents accompagnés des animateurs ont organisé ces séjours. Les jeunes restent les premiers acteurs de ce projet et souhaitent d'ici la fin 2005 de nouveau se retrouver dans cette pratique et plus encore la faire découvrir ou redécouvrir à d'autres.

CAMP EUROPEEN : cette année voyage en Allemagne.

Chaque année l'échange interculturel de jeunes a lieu avec la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, le District Allemand de Reichheimer Berg et la commune de Kramsk en Pologne. Nos partenaires allemands ont organisé le séjour cet été.

C'est au son du "Quand te reverrais-je..." que 14 adolescents français ont passé un séjour mémorable, chargé d'émotions. Le programme y était pour beaucoup. Du sport à volonté avec une sortie piscine, du beach volley, ping pong, des matchs de basket en soirées improvisées, une sortie au bowling et une randonnée.



A cela il faut ajouter de nombreuses visites qui ont permis aux jeunes de découvrir ou redécouvrir le paysage allemand et son histoire : visite d'un village médiéval reconstitué, d'un camp de concentration près de Weimar, de la basilique d'Erfurt.

Ajoutons au programme des jeux et rencontres avec les associations locales telles que les pompiers de Kircheim, un groupe de chanteurs d'une chorale, visite d'un observatoire créé par des bénévoles associatifs. Les jeunes ont cuisiné également des pizzas maison, cuites au four en terre, accompagnés des membres d'une association locale allemande bio.

L'échange entre adolescents laisse le plus grand des souvenirs ! Aussi sera-t-il l'occasion l'été prochain pour la Communauté de Communes d'organiser à son tour le séjour.

Vous êtes parents ou jeunes et vous souhaitez avoir plus d'informations sur les programmes d'activités

Contactez Isabelle BEAUDEAU
(Coordinatrice et animatrice)
au 02 47 29 81 02 (tel/répondeur)
ou par mail :
animation-ccgc@wanadoo.fr



Sport

Le 28 août dernier, sur le stade de Rouziers de Touraine et sous un soleil radieux, s'est déroulé le 10^{ème} "Tournoi du Fair Play" de la Communauté de Communes de Gâtine Choissilles.

Si nous déplorons l'absence de nos amis allemands, nous notons avec plaisir que toutes les équipes (au nombre de 10) étaient présentes...

Bienvenue à l'équipe de Pernay qui participait pour la première fois. Toutes les équipes ont joué "fair play"

à chacune des 21 rencontres. Chapeau bas devant leur comportement ! Et au classement final, il a été bien difficile de les départager. Le Challenge fut attribué à l'équipe de Sonzay.

Pour le classement au score, **c'est Rouziers qui a été classé premier, et qui a offert la coupe à Charentilly, classé second. un beau geste qui mérite d'être souligné.**

Lors de la remise des coupes, M. Pélicot a émis le voeu qu'une équi-

pe intercommunale soit constituée pour se rendre en Allemagne en 2006. Proposition accueillie favorablement, on s'en doute.

C'est autour d'un buffet sympathique que la journée s'est achevée.

Nos félicitations et nos remerciements à toutes les personnes qui ont organisé, préparé et animé ce tournoi. Merci à tous et à l'année prochaine, pour le plaisir de chacun.

Michel SIMIER

Responsable de la Commission

Deux plateaux sportifs COUVERT TERMINÉS

Les couvertures des plateaux polyvalents de Beaumont la Ronce et de Saint Roch sont terminés, un principe constructif innovant.

Un petit rappel des caractéristiques techniques de ces deux salles :

D'une dimension de 36 m de longueur, 20 m de largeur et de 10 m de hauteur, elles dégagent un gabarit de jeu conforme à la norme NF P 90-201 relative au tennis de compétition et aux jeux de basket-ball, volley-ball, handball, elles sont complétées d'une travée supplémentaire de 2,75 m destiné à recevoir ultérieurement des vestiaires sanitaires et du rangement de matériel.

Ces modules sont ancrés au sol par des broches d'ancrage afin d'éviter la dégradation de la surface de jeux par les travaux de génie civil, sauf à Saint Roch, où la nature du sol a imposé une fondation périphérique.

La charpente composée de 15 arcs en bois lamellé-collé de 20 m de portée, 5 rangs de pannes en bois massif rabotées et traitées, 6 rangs d'entretoises métalliques galvanisées et 2 travées de contreventement en pignon par croix métalliques galvanisés avec tendeurs.

Les bois employés comme lamellé élémentaires sont constitués par des planchettes de bois issus de forêts Eco

Certifiées, le bois massif est du sapin des Vosges, et tous les bois sont traités fongicide insecticide avec traitement en autoclave.

La couverture composée d'une toile tissée polyester avec enduction PVC 2 faces, blanc translucide pour les dômes et vert opaque pour le haut des pignons.

Toile traitée ignifuge, imputrescible et imperméable anti-UV, anti, crypto, fixation par câbles galvanisés gainés dans la toile, ventilation haute dans chaque pignon.

Les façades et pignons réalisés en bardage bois rigide traité classe 3 extérieur sur une hauteur de 2,60 m, et réalisation sur 3 travées d'un long pan, de baies coulissantes en aluminium anodisé laqué avec remplissage en vitrage Stadip, assurant la ventilation et l'ouverture latérale du hall en été. Une porte métallique laquée avec serrures de sûreté est disposée en pignon.

L'éclairage, d'un niveau d'éclairement de 500 lux, est assuré par 12 projecteurs à sodium haute pression avec grille de défilement et de protection, et des blocs autonomes d'éclairage de sécurité.

L'équipement de basket est assuré par une paire de poteaux amovibles, fixés sur charpente avec relevage manuel.

A noter que les autres équipements sportifs ont été installés lors de la construction des plateaux polyvalents.

La couverture du plateau de Beaumont la Ronce a été achevée en mars 2005, et celui de Saint Roch en juin 2005 à cause des fondations particulières liées à la nature du sol.

La réception des travaux a été prononcée le 17 mai 2005 avec des réserves importante pour la salle de Saint Roch, puisqu'il a fallu remplacer le bardage bois sur 3 pans, travaux réalisés tout début septembre.

Le coût global des ces 2 opérations est de 457 271 euros, financé par la Communauté de Communes, avec l'aide du Conseil Général pour 171 341 euros

Avant mise à disposition des plateaux sportifs couverts, un règlement intérieur en cours d'élaboration devra être adopté par les communes respectives.

Pour la salle de Beaumont la Ronce : Cérelles et Rouziers de Touraine.

Pour la salle de Saint-Roch : Charentilly et Sonzay.

Une salle polyvalente AU CHÊNE BAUDET

La Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles va se doter d'une salle polyvalente implantée au rez-de-chaussée du siège au Chêne Baudet.

Cette salle est destinée à accueillir aussi bien des réunions de travail, et des manifestations diverses dans le cadre de la Communauté de Communes.

La salle principale d'une superficie de 123 m², sera complétée par une cafétéria de 22 m², d'un local matériel de 13 m², d'un local technique et d'un ensemble sanitaire accessible aux handicapés.

L'accès principal se fera depuis la façade nord et également depuis le hall d'entrée, une sortie de secours est prévue côté sud-est.

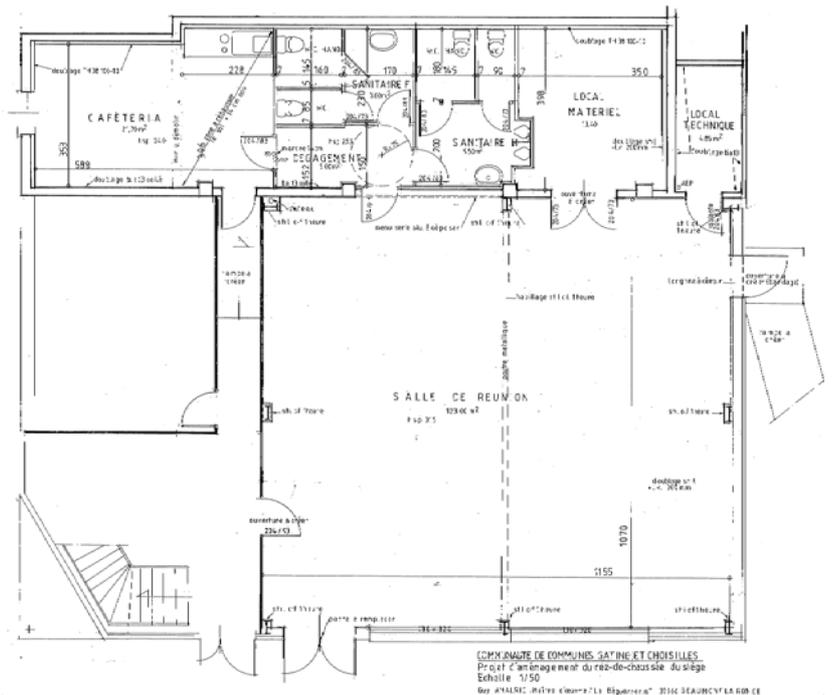
La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à Monsieur Guy Amalric de Beaumont la Ronce, la consultation des entreprises a eu lieu en juin et

l'ordre de service de démarrage des travaux tout début septembre.

L'opération, mobilier compris, est estimée à 104 000 euros dont subvention 10 094 euros.

L'achèvement des travaux prévu début décembre 2005.

Gérard MARTINEAU
Responsables des bâtiments



Comité de Jumelage DE GATINE ET CHOISILLES

Visite de nos amis de Thuringe en octobre

Nous avons reçu nos amis allemands du vendredi 21 octobre au lundi 24 octobre. 48 personnes se sont inscrites pour ce voyage. Nous avons donc trouvé des familles d'accueil pour loger nos hôtes.

Le thème de ce court séjour, autour duquel nous avons élaboré le programme, était "Le Système Educatif en France et en Allemagne". Dans ce cadre ont été comparés les systèmes éducatifs, avec une participation active des enseignants et des élèves des différents établissements scolaires de notre communauté. Par cette action nous souhaitons intéresser davantage les jeunes à nos activités.

Le programme est le suivant :

Vendredi 21 octobre au soir, arrivée de nos amis à Semblancay. Accueil et soirée dans les familles.

Samedi 22 octobre 9 h 30 : Réunion des responsables du comité de Jumelage, des élus et des enseignants au Collège du Parc à Neuillé Pont Pierre. Pendant cette réunion a été présenté le système scolaire en France, suivie d'une visite du collège. Déjeuner et visite d'Amboise ainsi que du lycée viticole de cette ville. Traditionnelle soirée festive à Beaumont la Ronce.

Dimanche 23 octobre : le matin deux propositions :

1. Découverte pédestre des Rouchoux

2. Visite du musée de Compagnonnage à Tours.

Fin d'après midi : concert en l'église de Pernay, suivi d'une réception à la salle des fêtes de Pernay.

Lundi 24 octobre : départ de nos amis tôt le matin de Semblancay.

Pour cette manifestation nous avons demandé une subvention à la Commission Européenne, qui nous a été refusée.

Nous vous rappelons le "concours" de dessin ou de peinture sur le thème du petit patrimoine (dimension 55 cm x 46 cm). Vous êtes tous invités à y participer. Ces œuvres seront exposées lors de ces journées. Nos amis allemands participeront également à ce concours.

Contact avec la Pologne :

En octobre 2004 nous avons reçu une courte visite de Monsieur Jozef Karmowski, Maire de Kramsk (Pologne) et d'une interprète, accompagnés de Hans Jürgen Langer, Président de la Communauté Administrative de Riechheimerberg et de Wolfgang Lehmann, Maire de Kirchheim.

La journée a débuté par une visite de la déchèterie, présentée par M. Bardot, Maire de Neuillé Pont Pierre et de Thomas Robin, responsable de l'environnement, suivie par une visite de l'entreprise ECOSYS à Charentilly, puis au siège de la Communauté par une rencontre avec les élus et les membres du Comité de Jumelage. Il a été décidé de créer un pacte d'amitié entre la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles et la commune de Kramsk. Ce pacte doit être avant tout un lien pour faciliter les rencontres et échanges entre jeunes et associations.

L'après midi a été consacrée a une visite du service animation jeunes ados de la Communauté, du parc naturel des Rouchoux, des caves de la Roche à Charentilly et de la fromagerie de la Morinière à Neuillé Pont Pierre.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur à la Mairie de St Antoine du Rocher et un repas au cours duquel le Maire Polonais et M. Joël Pelicot, Président de la Communauté de Communes, ont pu faire plus ample connaissance.

Par ailleurs la délégation était accompagnée du sous directeur et d'un professeur du collège d'Ichtershausen en Thuringe, reçus par M. Fruchon, principal du collège de Neuillé Pont Pierre. Ils ont décidé, pendant une matinée de travail, des conditions pour établir un partenariat entre les établissements scolaires de Kramsk, Ichtershausen et Neuillé Pont Pierre. Pour discuter des suites de nos relations, nous avons invité des représentants de Kramsk pour la rencontre d'octobre.

Piquenique au Rouchoux

Fin mai nous avons convié les membres du Comité de Jumelage et leurs amis, intéressés par les échanges franco-allemands, a un pique nique au Rouchoux.

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation et nous avons passé une soirée fort agréable.

Nos projets :

Notre plus grande ambition reste toujours la même : faire participer davantage de jeunes !

- Le collège du Parc de Neuillé Pont Pierre met en œuvre un projet scolaire financé par l'Union Européenne, sur 3 ans, avec le collège allemand "Wilhelm Hey "d'Ichtershausen et le collège polonais "W Wysokiem" de Kramsk, dont l'objectif est d'introduire une dimension européenne en travaillant sur un thème commun pluridisciplinaire "Préparation au choix d'une profession dans l'Union Européenne". Au cours de ces trois années, des enseignants et des élèves se déplaceront dans les établissements partenaires.

- Le camp européen avec la participation des jeunes allemands, français et polonais aura lieu en 2006 en Touraine.

- Il est prévu de créer une équipe de football intercommunale pour participer au tournoi de football 2006 à Osthausen.

L'assemblée Générale aura lieu le jeudi 24 novembre 2005 au Foyer Rural de St. Antoine du Rocher.

Nous avons l'intention d'y inviter les responsables des associations de la communauté, pour leur présenter nos activités et les inciter à y participer activement.

Ursula FRASCATI

Présidente du Comité de Jumelage



Ordures Ménagères

Une partie de la commission environnément a travaillé pendant cinq mois pour lancer un nouvel appel d'offre, le marché des Ordures Ménagères arrivant à échéance fin décembre 2005.

Que nous réserve l'avenir ?

Les prix de collecte et de traitement seront-ils stables ou à la hausse ?

L'ouverture des plis se fera dans la deuxième quinzaine d'octobre. Mais quel que soit le résultat, **notre comportement dans le tri sera un facteur très important dans le coût de notre facture ménagère.**

Jusqu'à peu, nous étions ceux ayant le meilleur tri. Or, en Mai, Juin, de 16 % de refus de tri, nous sommes passés à plus de 20 %. Accident passager ? Ou moins d'attention de notre part ?

Notre ambassadeur de tri, Marion PIRONDEAU, nous signale des maisons où aucun sac jaune n'est déposé (des notes sont mises dans les boîtes aux lettres), d'autres foyers font des erreurs, cela est beaucoup plus pardonnable, mais cela a aussi un coût, soyons plus vigilants !

Les plus fréquentes erreurs sont de mettre les blisters et plastiques trop fins dans les sacs jaunes, mais aussi

de laisser les journaux enveloppés dans leur film.

Vous recevez deux fois pas an "Sacs jaunes et Cie". Pensez à le lire. Il vous donnera des conseils pour bien trier.

Merci à tous de votre compréhension et de votre aide pour qu'ensemble nous fassions baisser la quantité de nos Ordures Ménagères à enfouir.

*M. Gérard BARDOT
Responsable de la Commission
Environnement*

Gâtine Choisses S'INVESTIT DANS LA PROPRETÉ

Depuis septembre 2005, la Communauté de communes assure auprès des neuf communes qui se sont engagées dans l'opération, une prestation de balayage grâce à l'acquisition d'une balayeuse de voirie. Mr Jean-Pierre RAVISE a été recruté afin de la conduire.

Cela permettra d'assurer le balayage des rues, l'aspiration des feuilles, le nettoyage des places et du mobilier...

Dans votre commune, vous serez donc amenés à croiser ce véhicule présenté sur la photo ci-contre.

Ceci va contribuer à préserver l'environnement et le cadre de vie. Nous vous demandons d'être attentifs à ses interventions et de respecter le travail ainsi réalisé.



Le coût de cette acquisition à été de 116 012 euros TTC.

La CCGC agit POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles s'est dotée, en janvier 2005, d'un appareil de compactage des déchets. Devant l'augmentation du nombre de dépôts (environ 21 000 en 2004), et après l'aménagement de deux quais supplémentaires l'année dernière, la collectivité continue à s'équiper pour faire face à cette tendance. Cet achat n'aurait pas pu se faire sans les subventions des différents partenaires tels que la Direction Régionale de l'Environnement, Leader + (subvention européenne accordée par le Pays Loire Nature), le Conseil Général d'Indre-et-Loire et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Qu'ils en soient remerciés !

Le taux de compactage varie de 25 % pour les métaux et le tout-venant (non recyclable) à près de 60 % pour les

déchets verts. Ainsi selon les matériaux, ce sont un à deux trajets de bennes sur quatre qui sont économisés. Quand on sait que les camions-benne consomment environ 40 l aux 100 km et qu'ils parcourent en moyenne 1 200 km par mois pour vider les

bennes de la déchetterie, cela donne une idée des économies de carburant réalisées.

Notre environnement ne s'en portera que mieux !



Coût 56 917 euros HT dont 10 000 euros de subvention

Développement ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE LA CCGC

L'événement majeur de cette année est sans doute le **déménagement et l'ouverture d'un nouveau Super U à Neuillé Pont Pierre**. Il faut saluer l'esprit d'entreprise de Mr Joël Marchesseau de son épouse et de leur fils qui ont misé sur l'avenir en relevant le challenge de cet investissement. Super U c'est avant tout une équipe de 100 femmes et hommes qui tous les jours se déploient pour que les clients soient contents.

C'est donc un grand nombre de familles qui trouvent à proximité de leur domicile du travail ; ça aussi c'est une facette importante du développement économique. Nous n'oublions pas non plus l'ensemble des entreprises et commerçants qui forment la galerie marchande et qui participent ainsi à cette dynamique, **donc BRAVO à tous !!**

L'installation de super U a et va jouer le rôle d'une locomotive pour cette zone

artisanale et commerciale. En effet le garage Jallaudin va également se déplacer et investir de nouveaux locaux plus adaptés à l'activité. C'est aussi un centre Catena qui ouvrira bientôt ses portes. Déjà de nouvelles entreprises ont signé avec nous l'acquisition des terrains qu'il

nous restait à proximité de Façonnage 37 et du cabinet vétérinaire. C'est donc une véritable dynamique économique qui a eu lieu et il nous faut penser à l'avenir pour pouvoir répondre aux retombées économiques automatiques que va induire l'ouverture de l'autoroute.





Neuillé Pont Pierre va devenir un pôle d'équilibre économique départemental. Le prix des terrains à construire dans la première couronne repousse chaque jour une quantité plus importante de personnes loin de Tours, celles-ci devant faire chaque jour un long trajet consommateur d'énergie et de temps, source de pollution et d'encombrements dans l'agglomération.

Le site d'activité qui va naître à proximité de l'échangeur autoroutier va permettre de drainer de l'emploi sur ce site en permettant ainsi à des entreprises de se développer, de s'installer, proposant ainsi à un grand nombre de personnes du travail à proximité de leur domicile et sûrement avec une toute autre qualité de vie.

Bien sûr, une telle zone inquiète parce que c'est nouveau, c'est grand et ça modifiera les habitudes ; mais depuis plus de vingt ans que l'on attend

l'autoroute et cette dynamique économique, a-t-on le droit aujourd'hui de la refuser en bloc ?

Une zone de qualité c'est notre challenge et nous le relèverons !!

La communauté de communes s'est agrandie avec l'arrivée de Pernay, son Maire Mr Cormery vient rejoindre l'équipe éco en animant la commission développe-

ment économique et en s'occupant du dossier de signalétique des zones et des entreprises qui s'y trouvent.

La venue de Pernay porte donc à 9 le nombre de zones intercommunales et si on a parlé de Neuillé les autres ne sont pas en reste.

St Roch va connaître un aménagement fin 2005 début 2006, il en sera de même à la sortie du PLU pour celle de Semblançay, sur St Antoine deux entreprises ont fait l'acquisition de terrains, sur Charentilly nous envisageons de construire des locaux de 3000m² dédiés à la logistique et un bâtiment relais de 300m² est à l'étude sur Pernay. Ces actions sont indispensables car le développement économique c'est l'énergie, le carburant de la communauté de communes.

Sans ressources pas de routes refaites, pas de salles de sports ou culturelle

pas de balayeuse ou de matériel pour les fêtes et associations, ni d'animateur jeunes ou d'intervenant musicaux....

Le développement économique c'est aussi de la richesse pour les communes, car qui dit construction de bâtiments dit aussi taxe foncière et surtout du travail, donc du pouvoir d'achat et de la vie pour les habitants de nos communes.

Nous sommes à votre écoute car vous êtes les ambassadeurs de votre territoire. Bon nombre de contacts avec les entreprises se font par relation,

Alors n'hésitez pas parlez de votre commune.

Parlez de votre communauté de communes.

*Antoine TRYSTRAM
Claude CORMERY
Responsables du développement économique*

Pays Loire Nature

Après un peu plus de 6 années de réflexion, de travail, de réalisations, de projets et d'animation sur le territoire, le Pays Loire Nature commence à être reconnu à sa juste valeur...

Organisme fédérateur de réflexion, de programmation, de recherche de financements, d'aide à la réalisation de projets, ou encore d'échanges pour une meilleure cohérence à l'échelle du Pays tout entier, le syndicat mixte du Pays Loire Nature rassemble aujourd'hui 43 communes regroupées en 3 Communautés de communes correspondant au quart nord-ouest du département, soit les cantons de Château la Vallières, Neuvy le Roi, Langeais et Neuillé Pont Pierre.

Quelle évolution depuis 1998 où seul le SIVOMONOT fédérait une partie de ce territoire !

En 2005, les acteurs du Pays Loire Nature, privés et publics, ont révisé en commun la charte de développement présentée pour avis et transmis à tous avant validation en septembre 2005 par le comité syndical du Pays.

Réaliser un tel échange, tenir compte de la diversité des sensibilités, écouter l'ensemble des acteurs, autant de

volontés qui se sont traduites par les trois journées d' "assises du développement local" du Pays...

Le Pays Loire Nature ne s'est pas contenté de réaliser un premier contrat de Pays avec la Région, les partenaires Département, Etat, Europe ont contribué aux réalisations au cours de cette période 2001/2005.

Parallèlement, un programme LEADER+ a permis la mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel.

Un contrat ATEEnEE a été signé avec l'ADEME en 2004 afin d'appréhender l'environnement de façon transversale et expérimentale, en particulier, dans le domaine des énergies renouvelables.

Enfin, de nombreuses structures ont calé leurs actions à l'échelle du Pays Loire Nature, Service Public de l'Emploi, Mission Locale de Touraine, politique de territoires du Conseil Général, répertoire des gîtes de France et chambres d'hôtes, documents d'accueil et de promotion de l'Office du tourisme de Langeais et Castelvalérie...

Aujourd'hui, les trois Communautés de communes ont confié au Pays Loire Nature le respect de la cohérence entre tous.

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale débutera dès 2005 et un certain nombre d'études réalisées ou en cours permettront d'apporter les éléments contribuant au développement durable de ce territoire, efficacité économique, qualité de l'environnement et équité sociale...

La charte de développement ainsi que la charte environnement, le plan vélo et l'audit touristique du territoire sont consultables au Pays Loire Nature ou dans les Communautés de communes.

Nous comptons sur vos observations et commentaires de ce projet de charte qui devrait nous guider dans les choix importants à l'horizon 2011.

*Joël PÉLICOT
Président du Syndicat Mixte
du Pays Loire Nature*



Informations sociales

DETECTION DES CANCERS

Depuis près de 2 ans, des campagnes de dépistage du cancer du sein et de celui de l'intestin ont été mises en place. Notre canton est en retard sur la moyenne départementale pour cet effort de prévention.

Informez-vous auprès de votre médecin ou de "ENSEMBLE CONTRE LE CANCER" (02 47 47 98 92).

CADRES CHOMEURS

CTP 37 peut assurer aux cadres chômeurs économie, rapidité et compétences en matière de recherche d'emploi.

Contactez l'association au 02 47 42 51 11 ou cadres@ctp37.org

PROMOUVOIR LE PATRIMOINE BÂTI

La Fondation du Patrimoine, association reconnue d'utilité publique, peut aider à la sauvegarde et la valorisation de votre patrimoine bâti ancien. Elle attribue des "labels" en vue de réductions fiscales, et peut trouver des financements pour travaux.

Renseignements au 02.47.05.28.67.

Marché nocturne



Succès mitigés pour les marchés nocturnes à Saint-Roch et Neuillé-Pont-Pierre

L'Office de Tourisme de Langeais et Castelvalérie organise chaque année les marchés nocturnes en partenariat avec les communautés de communes du territoire du Pays Loire Nature, et le soutien technique et financier des communes d'accueil.

Cet été 2005, deux communes de Gâtine Choisilles ont permis à leurs habitants

(et aux badauds venus des bourgs voisins) de découvrir des produits de terroir, des artisans d'art et des animations de rue, au son des trompes de chasse du Débouché de Chandélais ou encore du groupe Tournesol avec un répertoire de musiques du soleil, le tout guidé par Miguel au micro.

St Roch a ouvert cette saison le 8 juillet, tandis que Neuillé-Pont-Pierre l'a clos le 26 août. Entre temps, Château-la-Vallière et Langeais ont accueilli deux fois la manifestation.

Le succès fut variable, suivant les caprices du temps et l'intérêt manifesté par les visiteurs pour les stands proposés : bouquets de composition, fabrique du beurre à l'ancienne, bijoux, gravure sur verre...

Ces soirées étaient aussi l'occasion de se restaurer sur place, sans oublier un stand maquillage pour les enfants. Quant à l'Office de Tourisme, il en a profité pour diffuser la documentation touristique du territoire.

Le Sentier GÂTINE-CHOISILLES

Depuis quelques années, la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, en partenariat avec le Pays Loire Nature et les communes du territoire, travaille sur la mise en place d'un sentier communautaire.

Grâce au travail de plusieurs stagiaires, des associations de randonnée et de la Communauté de Communes, des liaisons intercommunales ont pu voir le jour, permettant de relier les sentiers de petites randonnées (P.R.) de chaque commune.

Aujourd'hui, la communauté de communes de Gâtine et Choisilles a

obtenu la validation de ce sentier par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, et vous pouvez d'ores et déjà vous promener sur les sentiers du territoire.

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, nous installons une signalétique sur les sentiers, et des planimètres dans chaque commune.

Le balisage des liaisons entre les P.R. sera bleu et jaune, les P.R. étant balisé en jaune. Les liaisons du sentier communautaire seront balisées en blanc et bleu.



Une signalisation aux croisements entre liaisons et P.R. indiquera la direction et sera agrémenté d'un logo.

La collectivité travaille à la réalisation de plaquettes du sentier qui seront mis à disposition du public courant 2006

Pour bénéficier du cofinancement de Cofiroute, les actions à entreprendre devront s'inscrire dans les opérations de valorisation, de réhabilitation d'espaces naturels ou urbains, des monuments ou ensembles de bâtiments, ou aussi de développement économique.

En ce qui concerne les bâtiments visibles de l'autoroute et appartenant à des personnes privées, les actions éligibles devront améliorer l'aspect extérieur (toitures, façades, pignons), et

la qualité de leurs abords afin de favoriser leur insertion dans le paysage.

Les restaurations lourdes ainsi que tout réaménagement intérieur en sont exclus.

Si vous êtes intéressés, signalez-vous à la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles.

Jack LISSANDRE



balade de l'image

Le mardi 10 mai 2005 s'est déroulée au Foyer Rural de St Antoine du Rocher, la remise des prix du concours photos «La Balade de l'image» sur le thème «L'eau dans tous ses états».

Directeurs et instituteurs, parents et enfants, gagnant ou non, étaient presque tous présents pour recevoir leur récompense.

La Communauté de Communes a récompensé les 40 élèves, dont la photo avait été retenue parmi les 2 690 photos développées pour l'exposition, par un livre éducatif de la collection DOKEO. De plus, le livre «Balades au fil de l'eau» a été remis aux écoles de la Communauté de Communes ayant participé.

A cette occasion Joël Pélicot, Président de la communauté de communes et conseiller général, a félicité tous les enfants ayant participé, et a remis aux trois lauréats du concours, élus par le public, un appareil photos numérique.

1er prix : Antoine BOCQUET, école de Beaumont la Ronce, photo n° 3,
2ème prix : Ophélie FUSEAU, école de Rouziers en Touraine, photo n° 21,
3ème prix : Rémi CAUVEAU, école de Semblançay, photo n° 26.

Les enfants du district de Riechheimer Berg avaient également concouru sur le même thème ainsi que des élèves polonais de Kramsk ; chaque 1^{er} prix a également obtenu un appareil photo numérique.

Nous en profitons pour remercier la société Sita, représenté par Monsieur Leterrier, partenaire de la Balade, qui

est venu féliciter les enfants lors de cette manifestation. Le Conseil Général a également participé au financement de cette opération.

Monsieur Pélicot remercie les instituteurs, directeurs d'école et les parents qui ont encouragé les 433 enfants à participer à cette opération.

L'année prochaine la 7^{ème} édition de Balade de l'image comptera une école supplémentaire, l'école de Pernay, nouvelle commune de la Communauté de Communes.



Photo de Antoine BOCQUET